



Le 31 mars 2025,

La Région et la Communauté de communes Cœur de nacre renouvellent leur engagement pour le développement de projets structurants sur le territoire

Après l'inauguration de la piste d'athlétisme de Douvres-la-Délivrande, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, et Thierry LEFORT, Président de la Communauté de communes Cœur de nacre et Maire de Douvres-la-Délivrande, ont officiellement signé, ce matin, un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Dans la continuité de la première contractualisation de 2017-2022, ce deuxième volet représente un nouvel engagement de la Région et de la Communauté de communes en faveur du territoire de Cœur de nacre. 8 projets, d'un montant total prévisionnel de plus 13,86 millions d'euros seront soutenus dans ce cadre, avec une participation de la Région d'un montant de plus de 2,37 millions d'euros.

« Depuis 2017, la Région Normandie a mis en place une politique de contractualisation pour soutenir les projets d'investissements des territoires normands. Sur la période 2017-2022, 14 projets sur le territoire de Cœur de nacre ont ainsi déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant d'aide de plus de 3,7 millions d'euros. A travers ce nouveau contrat, la Région Normandie et la Communauté de communes réaffirment leur volonté de soutenir des projets structurants, qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Pour répondre aux attentes des habitants et améliorer leur quotidien, Cœur de Nacre s'attache à conduire une politique de proximité, en lien étroit avec les enjeux spécifiques de notre territoire. La signature de ce nouveau contrat de territoire vient réaffirmer le soutien et la confiance renouvelée de la Région, qui accompagne des projets structurants pour notre territoire, portés par l'intercommunalité et les trois petites villes de demain. Elle permet notamment le développement de nouveaux équipements, renforçant ainsi l'offre de services à destination de nos habitants, et la qualité de vie sur notre territoire de Cœur de Nacre. » a déclaré Thierry Lefort, Président de la Communauté de communes Cœur de nacre et Maire de Douvres-la-Délivrande.

Le nouveau contrat de territoire signé par la Région, et la Communauté de communes Cœur de nacre porte sur les projets suivants :

- **Des projets d'attractivité touristique et de réaménagements de centres-villes :**

- La **restauration de la jetée des pêcheurs de Luc-Sur-Mer** (soutien régional : 83 000 euros)
 - La 2^{ème} phase du **réaménagement du front de mer de Luc-sur-Mer** (soutien régional : 592 000 euros) qui s'inscrit dans la continuité des projets accompagnés dans le cadre du contrat précédent, avec notamment la requalification du Petit Enfer (soutien régional : 800 000 euros) et celle du square Gordon Hemming (soutien régional : 70 000 euros) ;
 - **La requalification au centre-ville de Douvres-la- Délivrande** (soutien régional : 190 000 euros).
- **Des équipements sportifs :**
- La phase 2 de la **réhabilitation de la piscine de Courseulles-sur-Mer** (soutien régional : 235 397 euros), dont la première phase a déjà été soutenue par la Région dans le cadre du contrat précédent à hauteur de 33 000 euros ;
 - La **création de la piste d'athlétisme de Douvres-la-Délivrande** (soutien régional : 157 956 euros) et l'**extension halle des sports** (soutien régional : 292 000 euros). La Région poursuit ainsi son action en faveur de la pratique sportive à Douvres-la-Délivrande, initiée au contrat précédent avec le soutien à la construction d'un deuxième terrain de tennis et à l'extension du centre aquatique pour un montant d'aide total de 182 000 euros.
- **Des projets de mobilité :**
- Le déploiement de nouveaux **aménagements cyclables sur 9 km** sur le territoire (soutien régional : 608 000 euros) complétera les aménagements déjà soutenus dans la cadre du contrat précédent par la Région à hauteur de 272 000 euros.
 - **La création du nouveau Pôle d'échange multimodal – routier** (soutien régional : 250 000 euros) à l'entrée du territoire, à l'intersection de 2 départementales très fréquentées, s'inscrit également dans cet objectif de réduction de l'usage de la voiture et de limitation des émissions de CO2.

Contact presse : Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr